

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 18 (1926)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Mouvement international

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de la Fédération patronale de l'industrie suisse des machines, était si vaste qu'il eût mieux valu le fractionner en plusieurs rapports s'appliquant chacun à une branche déterminée. D'après la méthode de statistique appliquée à la production, le rapporteur calcula un revenu de *5230 millions de francs*; sur la base du revenu individuel des salariés, il arrive à une somme de *5700 millions de francs*. Pour ses calculs et précisément pour les principaux, il a dû s'en tenir presque exclusivement à des évaluations qui sont en partie très contestables. Le second rapporteur, M. le Dr Mori, statisticien de la Banque populaire suisse, a calculé le revenu de la population en totalisant les revenus individuels. Le revenu total provenant de l'exercice d'une profession atteint, selon ses évaluations, *4630 millions de francs*, le revenu du capital *1575 millions de francs*, soit ensemble un revenu de plus de *6 milliards*.

Un rapport du Dr R. Schwarzmann, de la Direction générale des douanes, sur *La situation économique suisse à la lumière de la statistique suisse du commerce*, montra à l'aide d'une riche documentation la transformation intervenue depuis la guerre dans le commerce mondial. Elle est sensible pour la Suisse également. Sa quote-part dans l'exportation mondiale est descendue de 1,44 à 1,31 % et les produits qu'elle exporte sont destinés, dans une mesure croissante, aux pays extraeuropéens. Enfin, M. le Dr Stucki, de la Division du commerce du Département politique fédéral, rapporta sur *La politique commerciale suisse*. Ce rapport tendit principalement à justifier la politique commerciale et avant tout douanière de la Suisse, sans rien révéler de nouveau.

Il est à désirer pour les prochaines séances de la Société de statistique que les thèmes en discussion soient plus condensés ou que tout un complexe de questions soit présenté par plusieurs rapporteurs sous des aspects différents. En outre, les thèses devraient être portées par écrit à la connaissance des participants, afin qu'une discussion ultérieure soit possible, attendu que lorsqu'aucune discussion ne peut avoir lieu, il serait plus profitable de publier les rapports dans la *Revue suisse de statistique et d'économie publique*, ce qui rendrait les séances superflues.

**Etats-Unis.** Les banques ouvrières des Etats-Unis continuent à prendre une belle extension. D'après une enquête de la Fédération des ouvriers du vêtement, les 36 banques ouvrières, pour lesquelles des indications ont pu être obtenues, disposaient au 30 juin 1926 d'un capital dépassant 127 millions de dollars (650 millions de francs), dont 109 millions proviennent de dépôts d'épargne. Dans l'espace de six mois, ces moyens financiers avaient augmenté d'environ 10 %. Les excédents de ces 36 instituts s'élèvent à 3,8 millions de dollars ou à peu près 20 millions de francs; cela constitue, en comparaison du dernier bilan, également une augmentation de 10 %.



## Mouvement international

**Fédération internationale des ouvriers sur métaux.** Sur mandat de l'Internationale des ouvriers sur métaux, une délégation composée de représentants de diverses fédérations métallurgistes européennes s'est rendue aux Etats-Unis pour prendre contact avec les organisations métallurgistes de ce pays. Les délégués furent accueillis partout avec la plus grande cordialité, d'après le Bulletin d'information de l'Internationale des métaux. Les tentatives de rapprochement ne furent pas faites en vain; la fédération des ouvriers constructeurs de machines, dont le siège est à Washington, a décidé d'adhérer à la Fédération internationale des ouvriers

sur métaux. Le cartel des métallurgistes américains comptant 16 fédérations avec un effectif d'environ 500,000 membres a également donné à son comité exécutif la compétence de décider l'affiliation pour ceux de ses membres relevant de l'industrie métallurgique.

**Fédération syndicale internationale.** Le bureau de la F. S. I. s'est réuni les 4 et 5 novembre dernier à Amsterdam. Après avoir décidé de présenter au mouvement syndical allemand, les condoléances pour la perte de R. Dissmann, président des métallurgistes allemands, le Bureau a examiné en présence d'un camarade italien, la situation du mouvement ouvrier en Italie. Partout les bureaux ont été pillés et brûlés. Des mesures ont été décidées pour venir en aide à ces camarades. Elles seront soumises au Conseil général de la F. S. I. en janvier prochain. La proposition de tenir une conférence internationale des travailleuses à la veille du congrès de Paris a été approuvée. Une très longue discussion a eu lieu au sujet du projet de budget à soumettre au prochain Conseil général. Les rapports à observer entre organisations de travailleurs intellectuels et manuels donnèrent également lieu à un long débat. L'Internationale des employés voudrait que sa collaboration au sein du mouvement syndical international reçoive sa pleine expression par une représentation spéciale des travailleurs intellectuels dans les organisations dirigeantes; elle voudrait également voir accorder plus d'attention aux intérêts des employés au sein du Bureau international du travail. Finalement la question fut renvoyée au congrès de Paris. Il a été recommandé en outre aux employés de provoquer l'adoption par le B. I. T. d'une convention concernant la réglementation des heures de travail dans le commerce.

Il a été décidé que dès janvier 1927, la Revue trimestrielle de la F. S. I. « *Le mouvement syndical international* » paraîtra mensuellement et ne contiendra plus que des avis officiels de la F. S. I. et des centrales affiliées.

Le Bureau décida de fusionner le comité international d'éducation ouvrière avec celui des Jeunesses. Ce nouveau comité sera convoqué selon les besoins et s'occupera au sein de la F. S. I. de tout ce qui concerne ces deux champs d'activité.



## Etranger

**Allemagne.** Le mouvement syndical allemand vient d'être éprouvé par la mort de Robert Dissmann, président de la Fédération des ouvriers sur métaux. Il a succombé à la suite d'une crise cardiaque en rentrant du Mexique. Il venait d'accomplir en outre un voyage aux Etats-Unis d'Amérique en compagnie du comité-exécutif de l'Internationale des métaux.

Dissmann n'avait que 48 ans. Métallurgiste de profession, il avait consacré, dès son jeune âge, toute une activité à son syndicat. D'abord secrétaire des métallurgistes, puis secrétaire du parti socialiste indépendant, Dissmann avait été nommé en 1919 à la présidence de l'importante fédération métallurgiste allemande. Il joua également un rôle de premier plan dans l'Internationale des métallurgistes.

**Etats-Unis d'Amérique.** La Fédération américaine du travail a tenu du 4 au 14 octobre à Détroit (Michigan) son 46<sup>me</sup> congrès annuel. Les délégués étaient au nombre de 403; plusieurs représentants d'organisations sœurs d'autres pays y avaient en outre été invités. Le congrès a réélu à la présidence William Green et confirmé le mandat des huit vice-présidents, trésoriers et secrétaires. Il a adopté à l'unanimité une proposition de sa commission des relations ouvrières internationales di-